



InitiaDROIT

Le droit vivant dans la Cité
Association Reconnue d'Utilité Publique

DES AVOCATS BÉNÉVOLES IMPLIQUENT LES ÉLÈVES DANS LA VIE CITOYENNE

InitiaDROIT, est une association d'avocats bénévoles **Reconnue d'Utilité Publique**, sous convention avec les Ministères de la Justice et de l'Éducation nationale.
Créée en 2005, elle comprend aujourd'hui 24 Barreaux partenaires.
L'association est apolitique, aconfessionnelle et sans but lucratif.

Elèves aujourd'hui, citoyens demain !

Près d'un millier d'avocats bénévoles mobilisés dans leurs Barreaux pour une cause éducative, citoyenne et solidaire avec pour seul objectif de faire prendre conscience aux collégiens et lycéens que le Droit est présent dans tous les domaines de la vie.

La « méthode » InitiaDROIT

est interactive, originale et protégée.

A la demande du professeur, l'avocat se déplace dans la classe pour illustrer le cours d'EMC, via un cas pratique, auquel les élèves s'identifient, peuvent débattre et émettre des solutions.

L'association intervient également dans le cadre des événements organisés par l'Éducation nationale ou à l'initiative des établissements scolaires.

Les thèmes d'interventions sont conformes aux programmes officiels et couvrent de nombreux domaines du Droit.

InitiaDROIT, c'est*

34 336 élèves

ayant bénéficié d'interventions d'avocats bénévoles.

2290 heures

d'interventions en classe

864 avocats bénévoles

formés à la méthode InitiaDROIT

